

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 46
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/03/2022
Réuni le : 24/03/2022
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS section CAV , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Paris Section CAV
Les membres du Conseil d'Administration autorisent le Chef d'établissement à signer les contrats liés aux voyages et à émettre les ordres de recettes.
Budget Prévisionnel du voyage:
Participation des familles: 129.00 €;
Part lycée pour les accompagnateurs: 288.70 €;
Subvention de la région: 377.50 €
Coût total du voyage: 3 891.20 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 48

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/03/2022

Réuni le : 24/03/2022

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'équipement.

Le Conseil régional accorde au lycée une participation financière d'un montant de 6 672.00 € pour l'acquisition de microscopes pour l'enseignement de la discipline « Sciences et vie de la terre ».

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Defrayment d'intervenants extérieurs

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 49
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/03/2022
Réuni le : 24/03/2022
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à émettre des ordres de mission

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Défrayment d'intervenants extérieurs

Le lycée fait régulièrement appel à des intervenants extérieurs. La prestation est souvent gratuite. Le lycée pourrait prendre en charge les frais de transport.

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à émettre un ordre de mission pour la prise en charge du transport et repas.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye
Prénom : Pierre
Signé le: 28/03/2022 08:45:08

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : DON DE MICROSCOPES

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 50
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/03/2022
Réuni le : 24/03/2022
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le principe d'un don

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don de microscopes

Le lycée propose au Conseil d'administration de donner 33 microscopes à l'école publique J Y Cousteau d'Argentré (17) et à l'école publique des 3 Châteaux de Lassay-Les-Châteaux (16). Ces biens ne figurent pas à l'inventaire du lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye
Prénom : Pierre
Signé le: 28/03/2022 08:45:29

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 51

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/03/2022

Réuni le : 24/03/2022

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de location.

Les élèves Eco-Délégués du lycée organisent une action de sensibilisation sur les énergies renouvelables le 05 avril 2022 de 12h00 à 14h00.

L'association Synergies basée à Changé prête au lycée une exposition et un lot de jeux pour animer cette journée. Une convention est passée avec cette association. Coût de la location : 60.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : DATE ARRET DES COURS

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 52
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/03/2022
Réuni le : 24/03/2022
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la date d'arrêt des cours

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

ARRET DES COURS FIXEE AU 20 JUIN 2022

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 28/03/2022 08:46:38